



Logiciel de gestion de la sécurité santé

maître**risk**

www.maitrisk.lu



Le Service de Santé au Travail de l'Industrie

- Service de Médecine du Travail Interentreprise
- Créé par la FEDIL en 1995
- Regroupe actuellement 550 entreprises occupant quelque 48.000 salariés
 - Entreprises industrielles
 - Construction et génie civil
 - Sociétés de Service
- Association sans but lucratif, gérée par un conseil d'administration composé de chefs d'entreprises et RH



Le logiciel maitrisk - un outil qui permet de

- gérer et d'avoir une vision d'ensemble sur les différents aspects de la sécurité et santé au travail
- répondre à un certain nombre d'obligations légales pour les employeurs
 - Art. L. 312-5.
 - Disposer d'une évaluation des risques pour la sécurité et la santé au travail
 - Déterminer les mesures de protection à prendre
 - Tenir une liste des accidents de travail avec arrêt > 3 jours
 - Art. L. 326-4.
 - Dresser, ensemble avec le médecin du travail, l'inventaire des postes à risque



Le logiciel maitrisk - un outil qui permet de

- Dresser l'inventaire des produits chimiques dangereux, cancérigènes, reprotoxiques et mutagènes
- Documenter les résultats des évaluations: observations, analyses, mesurages ou méthodes d'analyses expertes
- De faire le suivi et la gestion des mesures de prévention
- De saisir, analyser et dresser les statistiques et imprimer les déclaration des accidents de travail



Le logiciel maitrisk - un outil qui permet de

- Gérer les salariés occupés sur des postes les exposant à certains risques
- Définir le suivi médical des salariés en fonction de leur exposition



Le logiciel maitrisk offre à l'utilisateur

- Une gestion documentaire comprenant tous les textes de loi, prescriptions de prévention de l'AAA et de l'ITM
- Une banque de données reprenant toutes les substances classées dangereuses en Europe, leur classification et étiquetage ainsi que les VLE valables pour le Luxembourg



Les partenaires du STI

LINEHEART
soft

www.lineheart.lu



Association d'Assurance contre les Accidents
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



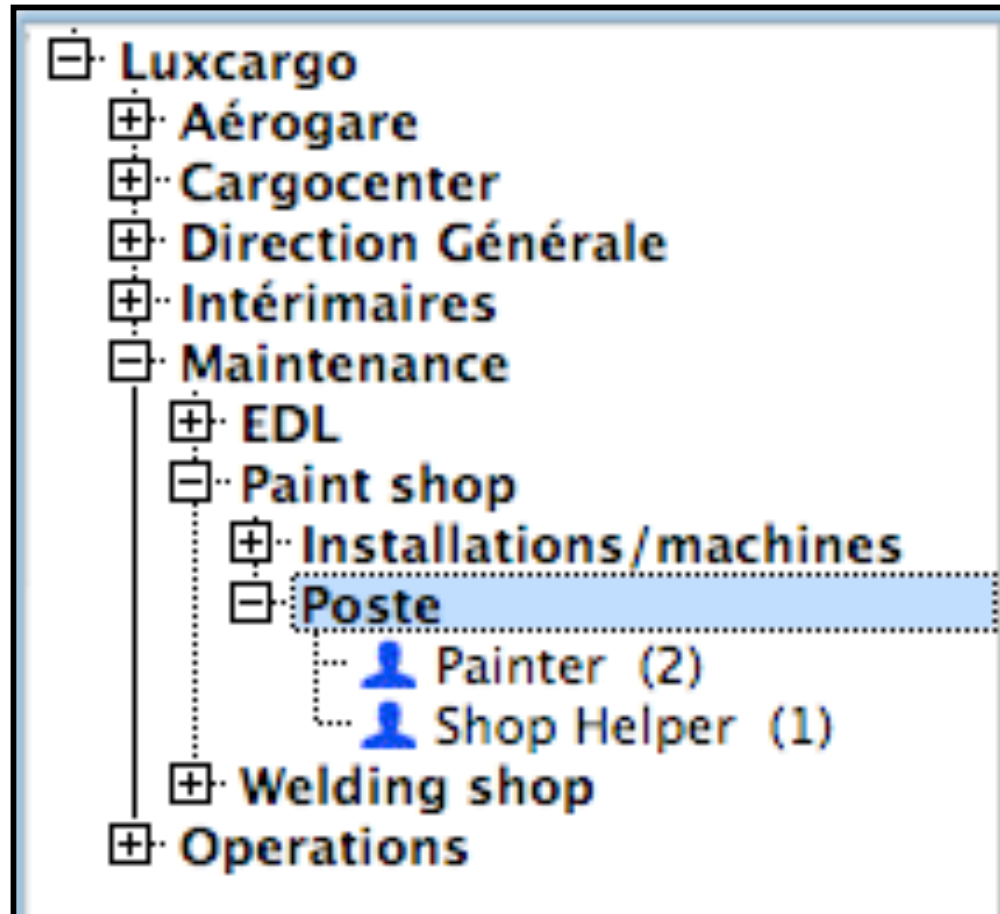
www.aaa.lu



Evaluation et gestion du risque



La structure des postes







L'inventaire des dangers

The screenshot shows a software interface with a hierarchical tree on the left and a risk inventory table on the right. The tree is titled 'Luxcargo' and includes nodes for 'Aérogare', 'P1', 'Pax', 'Shops', 'Cargocenter', 'Direction Générale', 'Intérimaires', 'Maintenance', 'EDL', 'Paint shop', 'Installations/machines', 'Poste', 'Welding shop', and 'Operations'. Under 'Paint shop', there are sub-nodes for 'Installations/machines' and 'Poste'. Under 'Poste', there are two roles: 'Painter (2)' and 'Shop Helper (1)'. The 'Painter (2)' role is selected, and the right pane displays the risk inventory for 'Maintenance / Paint shop / Poste / Painter'.

Type	Descriptif risque
Physique	Bruit
Accident	Coupure
Accident	Electrique
Chimique	Solvants organiques et leurs mélanges



Evaluation du risque

Entreprise	Luxcargo	
Division	Painter	
Type Risque	Physique	
Risque F	Bruit	
Risque D	Lärm	
Risque E	Noise	
Fréquence	<input type="text" value="3"/> 	1x par semaine
Conditions	<input type="text" value="2"/> 	Risque tolérable
Date	<input type="text" value="15/07/2008"/> <input type="checkbox"/> Obsolete	
Commentaire	Travaux avec boulonneuse	



Fiche d'inventaire des postes à risques

INVENTAIRE DES RISQUES

Réservé à l'Administration	POSTES / SECTEURS / ACTIVITÉS À RISQUES	⇒ Cureman TCF	
	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS		Nombre de travailleurs concernés
	Définition : Opérateur responsable de la vulcanisation des pneus dans une presse, par application de chaleur et de pression.		



Fiche d'inventaire des postes à risques

Réservé à l'Administration	QUELS RISQUES SONT PRÉSENTS POUR LES TRAVAILLEURS ?	Codes risques (1) (2)	
		Fréquence d'exposition des travailleurs Code	Niveaux de risques Code
	Vapeurs de vulcanisation	4	4
	Travail à la chaleur	4	4
	Manutention manuelle de charges	4	3
	Exposition au bruit	4	3
	Brulûre	4	2

Nouvelle page



Fiche d'inventaire des postes à risques

Réservé à l'Administration	(2) Périodicité moyenne des examens médicaux : 24 mois
	(2) Procédures de surveillance et de prévention envisagées : Examen médical avec spirométrie
	Audiométrie annuelle
	Contre indication femme enceinte ou allaitante

Imprimer

Réinitialiser

(1) Explication des codes : se référer également à la page 5 du guide

Fréquence d'exposition	Code
1 x / an :	1
1 x / mois :	2
1 x / semaine :	3
1 x / jour :	4

Niveaux de risques	Code
intolérable :	5
substantiel :	4
modéré :	3
tolérable :	2
négligeable :	1

(2) Cette rubrique devra être remplie par votre médecin de travail qui déterminera une périodicité moyenne si plusieurs risques coexistent



Hierarchisation des problèmes et suivi des actions

Problème

Entreprise

Division

Etape de travail

Problème

Description

Type Risque

Risque

Importance Fréquence Probabilité Effet

Date constat Date de résolution

Actions

Date	Action	Pri.	Date réalisé
01/06/2008	Achat masque facial	5	00/00/00
01/06/2008	Achat d'une mélangeuse	3	00/00/00

+1

Pas de documents



Aides à l'évaluation

1	Les aires et emplacements de travail
2	Les manutentions, la charge physique
3	La charge mentale
4	L'éclairage
5	Le bruit
6	Les ambiances thermiques
7	Le risque chimique
8	Le risque biologique
9	Les vibrations
10	Les relations de travail
11	L'environnement social local et général
12	Le contenu du travail
13	L'environnement psychosocial
14	Rayonnements
15	Risque électrique
16	Risque incendie/explosion
17	Risques déplacement/circulation
18	Travaux en hauteur
19	Manutention mécanique

1. Les aires et emplacements de travail
Le sol et les zones de travail sont maintenues propres, en bon état et dégagés
Le matériel (outils, matières premières,...) est rangé en ordre et selon les besoins en des endroits facilement accessibles autour des emplacements de travail
Les zones de travail sont agréables avec vue sur l'extérieur et sur les autres salariés
Les salariés ont la possibilité de s'asseoir
Les salariés qui travaillent debout n'ont pas d'entrave dans leurs mouvements et peuvent prendre appui des cuisses et/ou des bras sur des appuis confortables et à bonne hauteur



Evaluation et gestion du risque chimique



La gestion des produits chimiques

Risques Substances **Produits** Evaluations

Luxcargo

- Aérogare
 - P1
 - Pax
 - Shops
- Cargocenter
- Direction Générale
- Intérimaires
- Maintenance
 - EDL
 - Paint shop
 - Installations/machines
 - Poste
 - Painter (2)
 - Shop Helper (1)
 - Welding shop
- Operations


Entreprise entière


Produit	Producteur	CDS	FU	CU
Aerodur ARC Grey		4	3	0
Brake Clean	Comma Oil & Chemical Ltd	3	2	2
EC-117 Epoxy Primer Curing Solution	Rentokill	3	3	4
Mortox	Rentokill	5	3	3





Evaluation du risque chimique

Produit-Poste 3 documents

Entreprise: Luxcargo
Division: Painter
Produit: EC-117 Epoxy Primer Curing Solution 

Fréquence:  Fréquente

Conditions:  Risque négligeable 

Date: 05/03/2008 Obsolete

Commentaire:

Quantités: Utilisées kg/mois Stockées kg

Classification danger

Santé	<input type="text" value="3"/>	
Incendie/Explosion	<input type="text" value="4"/>	- <input type="text"/>
Environnement	<input type="text"/>	- <input type="text"/>
Cancérigène	<input type="text"/>	
Mutagène	<input type="text"/>	
Reprotoxique	<input type="text"/>	



Informations sur les produits chimiques

Produit

Date FDS: 01/12/2006 Produit émis par des procédés

Titre:

Code Produit:

Nom Produit: EC-117 Epoxy Primer Curing Solution

Groupe Produits: Peinture

Producteur: Rentokill

Tél. d'urgence: 352: 123456, 33: 3 87 77 77 14

Provenance infos: FDS

Classification danger

Santé: 3 Cancérogène:

Incendie/Explosion: 4 - Mutagène:

Environnement: - Reprotoxique:

Commentaire CMR:

2 documents

Détails Composition **Dangers** Premier secours Sécurité / Santé Protection individuelle Environnement / Elimination Propriétés

Ce produit ne présente ni symbole de danger, ni phrase R ou S.

Danger

F - Facilement inflammable	
Xn - Nocif	

Phrase R/S

R11	Facilement inflammable.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23	Ne pas respirer les gaz/vapeurs/ fumées/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).
S24	Éviter le contact avec la peau.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S33	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer

Classification danger



Informations sur les produits chimiques

Produit

Date FDS: 01/12/2006 Produit émis par des procédés

Titre: []

Code Produit: []

Nom Produit: EC-117 Epoxy Primer Curing Solution

Groupe Produits: Peinture

Producteur: Rentokill

Tél. d'urgence: 352: 123456, 33: 3 87 77 77 14

Provenance infos: FDS

Classification danger

Santé: 3 Cancérogène []

Incendie/Explosion: 4 - [] Mutagène []

Environnement: [] - [] Reprotoxique []

Commentaire CMR: []

2 documents

Détails Composition Dangers Premier secours Sécurité / Santé Protection individuelle Environnement / Elimination Propriétés

Nom Substance	% poids	N° CAS	Phrases R
Xylène	25 - 50 %	1330-20-7	R10 R20/21 R38 S2 S25
Isopropanol	25 - 50 %	67-63-0	R11 R36 R67 S2 S7 S16 S24/25 S26
Ethylbenzène	10 - 25 %	100-41-4	R11 R20 S2 S16 S24/25 S29
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	0,1 - 2,5 %	90-72-2	R22 R36/38 S2 S26 S28

+1



Hiérarchisation du risque chimique


- Pour la santé des opérateurs
 - Inhalation
 - Voie cutanée
- Risque explosif et d'incendie
- Risque pour l'environnement



Banque de données sur les substances dangereuses

- 3.800 substances chimiques classées dangereuses annexe 1 de la directive 67/548

Hydrocarbures en C27-42 désaromatisés	97862-81-2	308-131-8	T	R45, S45, S53
Gazoles hydrotraités	97862-78-7	308-128-1	T	R45, S45, S53
Huile de ressuage (pétrole), traitée à l'acide silicic	97862-77-6	308-127-6	T	R45, S45, S53
Huile de ressuage (pétrole), traitée au charbon	97862-76-5	308-126-0	T	R45, S45, S53
Raffinats en C3-5 saturés et insaturés (pétrole), e	97722-19-5	307-769-4	T	R45, R46, S45, S53
Hydrocarbures en C14-29, naphténiques légers, i	97722-10-6	307-760-5	T	R45, S45, S53
Hydrocarbures en C13-27, naphténiques légers, i	97722-09-3	307-758-4	T	R45, S45, S53
Hydrocarbures en C11-17 naphténiques légers, e	97722-08-2	307-757-9	T	R45, S45, S53
Hydrocarbures en C17-40, résidu de distillation f	97722-06-0	307-755-8	T	R45, S45, S53

Danger		Phrase R/S	
T - Toxique		R45	Peut provoquer le cancer.
		S45	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) .
		S53	Éviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.



Valeurs limites

CAS	7439-92-1
EINECS	231-100-4
Nom F	Plomb
Nom D	Blei
Nom E	Lead
Remarque	Pas de classification selon la directive européenne E-Poussières totales

Annex 1 **Limites atmosphériques** Dangers

Lien famille valeurs limite

Afficher

Terme	Valeur.	Unité	Origine	Année	Remarque
KZW	0,4	mg/m3	TRGS 900	2004	
MAK	0,1	mg/m3	TRGS 900	2004	
VL 8h	0,15	mg/m3	RGD 30 07 2002	2002	



La gestion des accidents de travail



Saisie des données

Accident 2 documents

Entreprise: Luxcargo
Division: Painter
N° accident: U20061201 Date accident: 01/01/2007 Statut accident: **Ouvert**
N° accident AAA:

Victime Accident Circonstances Lésions Conséquences/Signataire

Nom: Emploi permanent (CDI)
Prénom: Emploi temporaire
Adresse: Emploi temporaire pour:
CP / Localité:
Pays:
Téléphone:

Occupation: Emploi à temps plein
Matricule nat.: Emploi à temps partiel:

Matricule:



Analyse

Occupation victime	Décapage de pièces
Cause circonstance	Substances chimiques ou nocives Utilisation de décapant
Nature accident	Projection liquide
Autres aspects	EPI non portés Il n'a pas porté ses lunettes de protection.



Edition des Statistiques

Poste inscrit Entreprise entière

Filtrer: Travail Trajet

Mois Année

Gravité
Poste inscrit
✓ Lieu Accident
Occupation victime
Cause circonstance
Nature accident
Nature lésion
Localisation lésion
Autres Aspects

Nouveaux Accidents				Anciens Accidents			
Arrêt initial		Rechute		Arrêt initial		Rechute	
Nomb.	HP	Nomb.	HP	b. Accid	HP	Nomb.	HP
1	148	0	0	0	0	0	0
1	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	1	736	0	0

→



Impression de la fiche de déclaration des accidents

Association d'assurance contre les accidents - adresse postale: L-2976 Luxembourg	
DÉCLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL / DE TRAJET	
EMPLOYEUR	1.01 Dénomination de l'entreprise, de l'établissement scolaire, de l'administration ou nom et prénom de l'employeur Luxcargo
	1.02 Adresse Luxembourg
	1.03 Numéro d'affiliation de l'entreprise auprès de la sécurité sociale : Case réservée à l'administration
VICTIME	2.01 Nom, prénom Schwarzenegger Arny
	2.02 Adresse L-0007 Knuppecht
	2.03 Occupé(e) à l'entreprise / établissement en qualité de Peintre
	2.04 Matricule ou à défaut date de naissance 1967070707
	2.05 La victime occupe-t-elle (emploi dans le cadre duquel l'accident est survenu) : <input checked="" type="checkbox"/> un emploi permanent (contrat à durée indéterminée) <input type="checkbox"/> un emploi temporaire ou de nature similaire. En cas de contrat de travail intérimaire veuillez indiquer le nom et l'adresse de l'entreprise utilisatrice et le numéro d'affiliation auprès de la sécurité sociale (si connu). Numéro d'affiliation :
	2.06 La victime travaille-t-elle (emploi dans le cadre duquel l'accident est survenu) : <input type="checkbox"/> à temps plein? <input type="checkbox"/> à temps partiel? Veuillez préciser le nombre habituel d'heures de travail hebdomadaires :
	3.01 Date et heure de l'accident : jour / mois / année - heure - minute 01/01/2007 08:00
	3.02 Date et heure de la déclaration à l'employeur : jour / mois / année - heure - minute 01/12/2006 08:05
	3.03 Heures pendant lesquelles la victime a travaillé ou aurait dû travailler le jour de l'accident : de - à heure - minute - heure - minute 06:00 14:00
	3.04 L'accident a-t-il eu lieu : <input type="checkbox"/> au poste ou lieu de travail habituel de la victime <input type="checkbox"/> à un poste de travail occasionnel ou mobile <input checked="" type="checkbox"/> sur le trajet
	3.05 À quel endroit ou lieu de travail la victime se trouvait-elle lorsque l'accident est survenu? Veuillez donner une description détaillée du lieu. Paint shop
	3.06 Quel type de travail, respectivement quelle tâche la victime effectuait-elle lorsque l'accident est survenu? Veuillez donner une description détaillée du type de travail. Décapage de structures métalliques et ponçage
	3.07 Quelle activité spécifique la victime accomplissait-elle lorsque l'accident est survenu? Veuillez donner une description détaillée de l'activité spécifique ainsi que, s'il y a lieu, des agents associés (outils, machines, équipements, matériaux, objets, instruments, substances, etc.) utilisés par la victime. Enlèvement du décapant avec une spatule.
ACCIDENT	3.08 Description circonstanciée du déroulement de l'accident En enlevant le décapant des projections ont atteint son oeil droit
	3.09 Quel(s) événement(s) déviant du processus normal d'exécution du travail a (ont) entraîné l'accident? Veuillez donner une description détaillée de tous les événements anormaux ainsi que, s'il y a lieu, des agents associés (outils, machines, équipements, matériaux, objets, instruments, substances, etc.). N'a pas porté l'écran facial mis à disposition
	3.10 Comment la victime a-t-elle été blessée? Veuillez donner une description détaillée de tous les contacts blessants ainsi que, s'il y a lieu, des agents associés (outils, machines, équipements, matériaux, objets, instruments, substances, etc.). Projection de décapant dans l'oeil droit



Suivi des accidents

Entreprise	Poste inscrit	Date acc.	Numéro acc.	Nom salarié	Occupation victime	HP
Luxcargo	Painter	04/02/2008		LA GAUFRE	Peintre	0
Luxcargo	Painter	01/01/2007	U20061201	Schwarzenegger	Peintre	115
Luxcargo	Bagagiste	15/02/2008		CUVELIER	Chauffeur cariste	148



Gestion documentaire



Plus de 300 textes légaux - mise à jour

- Textes de lois, RGD et modifications chronologiques
- Prescriptions AAA et ITM

Document		
Date parution	17/08/1997	
Type	Texte de loi	
Nom	Equipements de protection individuelle.	
Description		

Fichiers		
Date	Nom Fichier	
17/08/97	Règlement grand-ducal du 17 août 1997 RGD 19970817 Protection individuelle.pdf :Textes de lois (nouveaux):	
08/12/96	Règlement grand-ducal du 8 décembre 1996 RGD 19961208 Protection individuelle.pdf :Textes de lois (nouveaux):	
28/03/95	Règlement grand-ducal du 28 mars 1995 RGD 19950328 Protection individuelle.pdf :Textes de lois (nouveaux):	
04/11/94	Règlement grand-ducal du 4 novembre 1994 RGD 19941104 Protection individuelle.pdf :Textes de lois (nouveaux):	
10/08/92	Règlement grand-ducal du 10 août 1992 RGD 19920810 Protection individuelle.pdf	